



## RÉSULTATS DE LA 1<sup>ère</sup> RÉUNION NAO : LE COMPTE N'Y EST PAS !

La 1<sup>ère</sup> réunion des négociations annuelles obligatoires (NAO) s'est tenue le 3 février. FO y a défendu une plate-forme de revendications qui vous a été communiqué par affichage et via notre site internet sur la page <https://www.fo-vpf.fr/tracts/>.

### LA DIRECTION GENERALE (ATSA) A PROPOSE LES DISPOSITIONS SUIVANTES :

Pour les ouvriers et les ATAM :

- Augmentation forfaitaire de 35€ sur le salaire mensuel brut,
- Budget d'augmentations individuelles (AI) de 1,2 %.

Pour les ingénieurs et cadres (I&C), un budget d'augmentations individuelles de 2 %.

**Pour FO, au-delà de la différence importante entre nos revendications et ces premières annonces, nous constatons que ces mesures ne permettent pas de maintenir le pouvoir d'achat pour l'ensemble des salariés.**

De plus chacun aura remarqué que, malgré la demande partagée entre toutes les OS la Direction ne fait aucune proposition concernant la prime dite « Macron »...

Une 2<sup>ème</sup> réunion de NAO aura lieu le 10 février. Nous vous en rendrons évidemment compte.

## RÉFORME DES RETRAITES : AVIS TRÈS CRITIQUE DU CONSEIL D'ETAT

Le 23 janvier, le Conseil d'Etat a rendu son avis sur les projets de loi transmis par le gouvernement.

Pour lui, ces « projets de loi procèdent à une réforme du système de retraite inédite depuis 1945 et destinée à transformer pour les décennies à venir un système social qui constitue l'une des composantes majeures du contrat social ».

A propos du slogan gouvernemental « chaque euro cotisé ouvre les mêmes droits pour tous », « le Conseil d'Etat constate : que l'objectif reflète imparfaitement la complexité et la diversité des règles de cotisation ou d'ouverture de droits définies par le projet de loi ».

Selon le Conseil d'Etat, le système par points « retire aux assurés une forme de visibilité sur le taux de remplacement prévisible qui leur sera appliqué, dans la mesure où la pension n'est plus exprimée à raison d'un taux rapporté à un revenu de référence, mais à une valeur de service du point définie de manière à garantir l'équilibre financier global du système ».

### ANALYSE DE LA CONFEDERATION FO (EXTRAIT) :

« FO note que, sur des aspects essentiels, l'avis du Conseil d'Etat confirme ses analyses. **En premier lieu, lorsque FO affirme qu'à l'évidence le projet de système universel n'est pas maîtrisé par le gouvernement.**

Ainsi, bien que ce projet soit porté depuis la campagne présidentielle et, depuis, par le gouvernement et la majorité, le Conseil d'Etat déplore l'insuffisance de l'étude d'impact – bien que « complétée et approfondie » à sa demande – au regard de la soutenabilité financière de la réforme envisagée. Il fait ainsi état de « projections financières lacunaires » ».

**A noter que la notion d'âge pivot est belle et bien inscrite dans le projet de loi sous la forme d'âge d'équilibre.** Cela signifie un malus appliqué sur la pension de retraite dans le cas d'un départ avant cet âge.

## RÉFORME DES RETRAITES : FO PERSISTE ET DIT STOP !

Les organisations syndicales **FO, CGT, FSU, Solidaires** appellent, au niveau national, à faire du **jeudi 6 février** une nouvelle **journée interprofessionnelle de grève et de manifestations** à l'occasion du début des travaux de la commission spéciale de l'Assemblée Nationale : **La mobilisation commencée début décembre a fait bouger les lignes** (certes insuffisamment)... Il faut donc continuer car **toutes les avancées seront bonnes à prendre** même si, dans le pire des cas, le gouvernement va jusqu'au bout !